

COMMUNIQUE DE PRESSE

I.B.R. : En route vers l'éradication !

Paris, le 15 juin 2016

« *Une grande victoire pour tout l'élevage bovin français* », c'est ainsi que Michel COMBES, Président de G.D.S. France a salué la publication le 31 mai dernier de l'arrêté qui va permettre d'accélérer l'éradication de la Rhinotrachéite infectieuse bovine (I.B.R.).

La publication de cet arrêté qui fixe les nouvelles mesures de prévention, de surveillance et de lutte, entrera en vigueur au 1^{er} juillet prochain. Il prévoit notamment la généralisation de la qualification I.B.R., le renforcement de la surveillance des cheptels à risque, des limitations à la circulation des animaux infectés avec la séparation des circuits commerciaux,...

Pris à l'initiative des professionnels du sanitaire, et largement construit par eux, ce texte est le fruit d'un dialogue remarquable avec l'Administration et nos partenaires.

Avec les 70 % d'éleveurs déjà qualifiés, le réseau des G.D.S. considère que ce programme d'éradication de la maladie – inscrit dans une stratégie professionnelle d'excellence sanitaire – renforce la confiance de nos partenaires commerciaux dans le haut niveau de qualité du cheptel bovin français.

Pour Michel COMBES, « *il importe maintenant de faire reconnaître le dispositif français par l'Union européenne ; notre réseau va désormais se mobiliser dans cette perspective* ».